



**À pied, à vélo
ou à trottinette,
pour votre sécurité
soyez visible.**

1 PIÉTON SUR 3 NE S'ÉQUIPE PAS D'ÉLÉMENTS DE VISIBILITÉ

Après le passage à l'heure d'hiver ce week-end, la nuit tombera une heure plus tôt. Chaque année, cette baisse soudaine de luminosité fait grimper les accidents impliquant des piétons.

En cause : la tombée plus précoce de la nuit, qui plonge de nombreux trajets dans l'obscurité. Moins visibles, les piétons sont aussi souvent moins équipés d'accessoires fluorescents ou rétro réfléchissants, pourtant essentiels pour être aperçus à temps.

Pour inciter tous les usagers à se rendre visibles, l'AWSR lance dès aujourd'hui une campagne de sensibilisation. Des distributions de kits de visibilité auront notamment lieu ces 24 et 25 octobre dans plusieurs gares wallonnes.

Les journées raccourcissent, les accidents de piétons augmentent

Dès la semaine prochaine, il fera soudainement sombre pendant l'heure de pointe du soir. Quand on ajoute à cela la météo automnale souvent maussade et peu ensoleillée, le risque d'accidents liés au manque de visibilité augmente considérablement. Les piétons sont les plus touchés.

En novembre, le nombre d'accidents les impliquant augmente en effet de près de 40 % à l'heure de pointe du soir.¹ Ces accidents sont également **plus graves (+7 %)**, probablement parce que

¹ Quatre semaines après le changement d'heure, comparées aux quatre semaines avant le changement d'heure, accidents corporels survenant entre 16h et 19h, sur les 10 dernières années (2015-2024)

le manque de visibilité retarde les réactions et allonge les distances d'arrêt, augmentant ainsi la vitesse d'impact en cas de collision.

C'est après le changement d'heure que la hausse est la plus marquée, mais de manière générale, toute la période hivernale reste particulièrement risquée pour les piétons. **1 accident de piéton sur 2 (49 %) survient en effet entre octobre et février.**

Tous les usagers sont concernés

Si les piétons restent les plus vulnérables à cette période, la visibilité demeure un enjeu pour tous les usagers.

Les cyclistes et trottinettistes sont moins nombreux à circuler en automne et en hiver en Wallonie, ce qui explique que les accidents les concernant soient moins fréquents : seuls 25 % des accidents de cyclistes et 30 % pour les trottinettistes surviennent entre novembre et mars. Selon une récente enquête de l'AWSR, près de trois quarts des cyclistes wallons (72 %) déclarent d'ailleurs utiliser leur vélo moins souvent, voire ne plus l'utiliser du tout à cette période.

Mais pour ceux qui continuent à se déplacer, la visibilité représente un facteur clé de sécurité. À la tombée du jour, **un cycliste, un trottinettiste ou un piéton vêtu de vêtements foncés n'est visible qu'à 20 m** dans les phares d'une voiture, contre 50 m avec des vêtements clairs et jusqu'à 150 m avec des accessoires réfléchissants.

A 150 m



De nombreux accidents graves impliquant ces usagers mettent également en cause une voiture. Les automobilistes ont donc un rôle essentiel à jouer pour les protéger. L'AWSR les invite à redoubler de vigilance à cette période et à adapter leur conduite aux conditions de luminosité réduite.

Les accessoires de visibilité : pas systématiquement utilisés

Malgré leur efficacité, les accessoires réfléchissants ne sont pas encore utilisés systématiquement, surtout à pied. **Un tiers des usagers (33 %) déclarent en effet ne prendre aucune mesure pour être visibles** par faible luminosité lorsqu'ils se déplacent à pied, contre 13 % à vélo et 17 % à trottinette.

Les principales raisons évoquées sont l'oubli, le sentiment que ce n'est pas nécessaire, ou **le fait de ne pas disposer de ce type d'équipement**.

Ces chiffres soulignent l'importance de rappeler aux usagers l'utilité de ces accessoires et de les rendre accessibles, ce que l'AWSR fait chaque année à cette période en les distribuant gratuitement.

Une campagne qui invite à se faire remarquer

L'AWSR lance dès ce vendredi une nouvelle campagne de sensibilisation pour encourager tous les usagers à se rendre aussi visibles que possible dans la circulation. Diffusée tout au long du mois de novembre, elle sera relayée sur les réseaux sociaux et via de l'affichage dans plusieurs centres-villes.

Des distributions de kits de visibilité auront également lieu **ce vendredi 24 octobre** (de 15h à 19h) et **ce samedi 25 octobre** (de 14h à 18h) au sein de 10 gares en Wallonie.²

La campagne s'adresse **également aux automobilistes**, qui doivent adapter leur conduite en cette période risquée : réduire leur vitesse, redoubler de vigilance surtout aux carrefours, allumer et régler correctement les phares, et maintenir pare-brise et rétroviseurs propres pour une visibilité optimale.

L'AWSR rappelle aussi les équipements obligatoires dans l'obscurité pour les vélos et trottinettes : un phare blanc ou jaune à l'avant et un phare rouge à l'arrière fixe ou clignotant (non éblouissant).

[Découvrir la campagne](#)

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Belinda DEMATTIA

² Arlon, Libramont, Charleroi, Tournai, Namur, Gembloux, Liège-Guillemins, Verviers Central, Ottignies, Louvain-La-Neuve.

0498/048.361

belinda.demattia@awsr.be

www.awsr.be

